

**NOUVELLE FORMULE
DE VOTRE MAGAZINE**

vm
VILLENEUVE MAG

P.18-20

DOSSIER

MIEUX STATIONNER EN VILLE

P.4-5

**Le point
sur les projets**
Rendre Cattiau
plus attractif

P.10-11

Immersion
Une police
d'hyper-proximité

N° 10 - NOVEMBRE 2023

VILLENEUVE JAZZ

UN CLUB DE JAZZ
À CIEL OUVERT



**Voyager dans
ma ville**

**Villeneuve Jazz, le 30
septembre, sur le parvis
de l'Hôtel de ville.**

2^e édition de notre club
de jazz à ciel ouvert.

SOMMAIRE

P.4-5 Le point sur les projets

Rendre Cattiau plus attractif

P.6-7 La grande actu

Journées contre les violences faites aux femmes

P.8-9 En clair

Savoir rouler à vélo

P.10-11 Immersion

Une police d'hyper-proximité

P.12-13 Portrait

Karima Kenba et Valérie Bouresche, les maternelles

P.14 Experts du quotidien

La vérité sort de la bouche des enfants et lancement des Rendez-Vous du Maire

P.15 Vie publique

Conseil Municipal du 12 octobre

P.17 Tribunes

P.18-20 Les dossiers de la rédaction

Mieux stationner en ville à partir du 1^{er} janvier 2024

P.22-23 Instantanés

P.25-28 Actualités

P.29 Faire-part

P.30-31 À votre service

Ce numéro contient un supplément détachable entre les pages 16 et 17.



VILLENEUVE92.COM



ÉDITO DU MAIRE



Nous en parlons avec vous depuis près d'un an : il est temps de retrouver une gestion plus saine de notre stationnement.

Pour cela, l'instauration d'un stationnement payant est devenue primordiale. À partir du mois de janvier prochain, nous passerons de la théorie à la pratique, comme l'ont fait les autres communes d'Île-de-France avant nous.

D'abord, rappelons-nous le constat. Si le stationnement est payant dans la plupart des communes alentour, il est évident que Villeneuve attire les automobilistes concernés qui viennent se garer dans la journée, voire pour toute la semaine. Les conséquences de cet appel d'air sont connues de tous : il est de plus en plus compliqué de se garer à Villeneuve, car les places de stationnement sont régulièrement occupées par des véhicules n'appartenant pas aux Villenogarennois.

Dans ce cadre, nous avons fait un choix important : le stationnement à un tarif symbolique pour les résidents de Villeneuve, mais un coût plus élevé pour les visiteurs. C'est la combinaison gagnante pour assurer une meilleure rotation et mettre fin au stationnement de nombreuses voitures ventouses.

C'est une équation simple : en rendant nos zones de stationnement beaucoup moins « intéressantes » pour les automobilistes des territoires voisins, celles-ci deviendront bien plus facilement accessibles aux Villenogarennois.

Pour tout comprendre des nouvelles habitudes que nous devons prendre pour stationner à Villeneuve, je vous invite à lire attentivement le dossier de notre magazine municipal, et de prendre vos dispositions pour être fin prêt dès le début de l'année 2024.

Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller Régional d'Île-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris

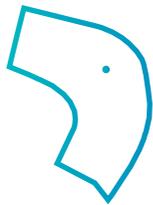
Vm

Novembre 2023

Magazine municipal de Villeneuve-la-Garenne. Disponible également en version numérique sur www.villeneuve92.com

Directeur de la publication : Pascal Pelain • Directrice de la Communication : Florence Hanguehard-Daudez • Rédacteur en chef : Erwan Le Vexier • Rédacteur en chef adjoint : Jonathan Rapaport • Journalistes : Erwan Le Vexier (P.4-5-6-7-14-22-23-28) Jonathan Rapaport (p.8-9-10-11-13-18-19-25-26-27) • Couverture : Ville de Villeneuve-la-Garenne • « Fait maison » service Communication de Villeneuve-la-Garenne • Conception éditoriale : Florence Hanguehard-Daudez, Johanna Damour, Erwan Le Vexier, Jonathan Rapaport • Conception graphique : Florence Ostel • Mise en page : Florence Ostel, Adel Bechar • Impression • Imprimerie Le Réveil de la Marne • Diffusion : Isa Plus • Routage • ESAT Evelyne Conte • Tirage : 11 500 exemplaires • 11 numéros par an • Dépôt légal : 4ème trimestre 2023

PEFC 10-31-1245 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



NOUVEAU MARCHÉ • MAISONS DE SANTÉ • POSTE DE POLICE MUNICIPALE
 STADE GASTON-BOUILLANT • GYMNASSE FERNAND-SCHWARTZ • MÉDIATHÈQUE
 PISCINE MUNICIPALE • **CENTRE SPORTIF PHILIPPE-CATTIAU**
 GYMNASSE JULES-VERNE • BULLE DE TENNIS • FUNÉRARIIUM
 ÉCOLE JEAN-MOULIN • CENTRE ADMINISTRATIF
 PÉNICHE MARIE-LOUISE • MAISON DES SENIORS • LA FERME GALLIENI
 ANRU CENTRE-VILLE & CARAVELLE • BONGARDE
 ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION

Rendre Cattiau plus attractif

Équipement municipal sportif de premier plan, le gymnase Philippe-Cattiau accueille de nombreuses activités sportives allant du football au tennis de table en passant par une salle de fitness et des cours d'arts martiaux. Pourtant, faute d'investissements, ce centre sportif n'avait pas été correctement entretenu. Depuis sa prise de fonction, le Maire Pascal Pelain a inversé cette situation en engageant plusieurs phases de rénovation et de modernisation.

Ces dernières années, le Centre Sportif Philippe-Cattiau s'est doté d'un terrain synthétique de football, d'une tribune mobile de 248 places, puis d'une tribune extérieure. En 2023, ce sont les vestiaires et les sanitaires qui ont été remis à neuf et ont été adaptés aux normes PMR (pour l'accès aux personnes à mobilité réduite). Cela faisait longtemps que les installations existantes ne répondaient plus à l'évolution des réglementations. Concernant cet équipement sportif, l'équipe du Maire Pascal Pelain a engagé une réflexion en profondeur pour les 10 ans à venir allant bien au-delà de la simple rénovation. Le Centre Sportif Philippe-Cattiau a été intégré dans les grands projets de la Ville et s'inscrit donc dans une large vision de rénovation et de développement du patrimoine municipal pour en étendre son usage à tous les Villenogarennois.

Rendre accessible le sport à tous

Cette vision globale de l'équipe municipale a débouché sur des travaux

lancés il y a trois ans pour que la Ville puisse disposer d'un établissement compatible avec tous les sports. Non seulement cet équipement accueille de nombreux clubs, mais aussi les scolaires et doit également permettre à tout à chacun de pratiquer son sport favori en « libre-service ». Ces travaux ont pu être financés grâce à la reconquête de l'échiquier institutionnel qui a été engagée par la Ville. Les efforts amorcés il y a trois ans par le Maire Pascal Pelain, permettent aujourd'hui de lancer des chantiers de rénovation sans endetter la ville. Ainsi, 80 % du coût total de ces deux chantiers ont été subventionnés par l'État via la Dotation Politique de la Ville (DPV) et la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Chantier 2023

Deux chantiers ont été lancés cet été sur ce site. Cette phase a consisté en la rénovation des vestiaires et du bloc sanitaire public du gymnase. Toutes les portes ont été remplacées pour répondre à la norme PMR. Pour les vestiaires, les sols ont été déconstruits

afin de refaire le réseau d'assainissement et d'installer des siphons de sol pour faciliter le nettoyage. Les murs ont été habillés de faïence et toutes les douches ont été remplacées. Un sanitaire PMR, qui n'existait pas jusqu'à présent, a été créé. L'ensemble de ces espaces a été repeint et tout le mobilier remplacé. Le bloc sanitaire, situé à l'entrée du complexe pour le public venu assister aux rencontres, a également été totalement déconstruit et cloisonné pour créer un sanitaire PMR qui n'existait pas non plus. Tous les sols ont été changés. Outre un travail de peinture, tous les éclairages ont été remplacés par des modèles LED équipés de détecteurs de présence pour diminuer les dépenses énergétiques. Lors d'une prochaine phase auront lieu des travaux sur l'isolation avec un bardage et un réaménagement du système de chauffage qui date des années 1970. 



Depuis 2022, le Centre Sportif Philippe-Cattiau se modernise et s'adapte aux besoins des Villenogarennois avec un terrain synthétique, de nouvelles tribunes intérieures et extérieures, et désormais des vestiaires et des sanitaires remis à neuf.

UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN

La pratique du sport est essentielle tout au long de la scolarité d'un enfant. En parallèle des centaines d'adhérents de clubs, le Centre Sportif Philippe-Cattiau accueille les scolaires tout au long de la semaine pour leurs pratiques sportives. Ainsi, les écoles primaires de Villeneuve y entraînent 200 enfants par semaine, les collèges villenogarennois utilisent principalement les terrains extérieurs et 160 élèves du lycée Michel-Ange viennent chaque jour pratiquer également des disciplines sportives. À cela s'ajoutent les 110 élèves quotidiens encadrés par les éducateurs sportifs municipaux.



Notre volonté est de rendre le sport accessible à tous grâce à des équipements compatibles avec toutes les disciplines sportives actuelles et à venir comme le padel ou la création d'un skate park. Cattiau, la piscine toute proche et le terrain de basket 3X3 feront partie d'un pôle attractif ouvert à tous.

Bachir Haddouche
Maire-adjoint
en charge des Sports

CE QU'IL FAUT RETENIR

375 K€
POUR LES TRAVAUX
EN 2023

80%
DU COÛT TOTAL
DU PROJET
SUBVENTIONNÉ

+ de **15**
DISCIPLINES
SPORTIVES

1000
ADHÉRENTS
RIEN QU'À L'AVG
FOOTBALL

Journées contre les violences faites aux femmes

À l'occasion de la Journée mondiale contre les violences faites aux femmes, la Ville de Villeneuve-la-Garenne organise du 22 au 25 novembre, une campagne de mobilisation qui constitue le lancement du nouveau volet de la stratégie municipale de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Le 25 novembre, ou Orange Day, est la Journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes, occasion de se souvenir, de dénoncer, d'informer et de lutter contre les violences physiques et psychologiques faites aux femmes du monde entier. À Villeneuve, du 22 au 25 novembre, une série de manifestations et d'animations seront mises en place afin de pouvoir communiquer, sensibiliser et informer sur les actions prévues dans le cadre du plan stratégique. « À travers notre politique sur l'égalité entre les femmes et les hommes, nous nous engageons pleinement dans ce combat en menant une politique de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes. » explique Leïla Larik, Maire-adjointe en charge de l'égalité Femmes-Hommes.

Place à l'action

Les femmes subissent de multiples violences dans le cadre de leur couple, de la famille, de leur travail, à l'école, dans l'espace public et sur Internet. Il s'agit de violences physiques, sexuelles, économiques, administratives, verbales et psychologiques. Toutes ces situations sont une réalité pour de nombreuses femmes. Face à ce fléau, l'objectif de la

Municipalité est d'assurer l'égal accès aux informations pour toutes les Villenogarennoises « Nous développons différents partenariats territoriaux mis en place dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la délinquance et la radicalisation comme les contrats locaux de lutte contre les violences », détaille le Maire Pascal Pelain. Cette démarche passe par l'information de chaque citoyen pour qu'il devienne à son tour un relais et un acteur de la prévention. C'est pourquoi la Ville met en place un ensemble d'actions coordonnées avec les forces de l'ordre, les acteurs institutionnels et associatifs. Elle comprend un grand plan de formation de l'ensemble des professionnels concernés comme les agents d'accueil et les policiers municipaux pour les aider à mieux informer et orienter les victimes de violences vers les prises en charge appropriées.

Vous n'êtes pas seule

Sur le terrain, la Ville met à disposition des outils pratiques pour s'informer, connaître ses droits, trouver une écoute et de l'aide. Pour ce mois de novembre, la Municipalité a distribué 10 000 violentomètres aux boulangeries et



À travers notre politique sur l'égalité Femmes-Hommes, nous nous engageons pleinement dans ce combat en menant une stratégie de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes.

Leïla Larik
Maire-adjointe
en charge de l'égalité
Femmes-Hommes

pharmacies partenaires (voir encadré). Lors du Salon des Maires, qui se déroulera à Paris du 21 au 23 novembre, Villeneuve-la-Garenne va



signer une convention avec UMay, l'application mobile n°1 de lutte contre le harcèlement et l'insécurité dans l'espace public et les transports. Gratuite, l'application UMay pour smartphones, disponible sur umay.fr, vous permet de partager votre trajet, de trouver refuge dans plus de 6 000 lieux sûrs en France, de lancer un SOS en cas de danger et de signaler toutes les formes d'insécurité. En signant un partenariat avec UMay, Villeneuve-la-Garenne permet à toutes celles et ceux qui le souhaitent de se sentir en sécurité et de bénéficier des protections que propose cette application qui vient compléter le numéro dédié, 3919.

Programme de sensibilisation

Cette démarche s'ouvre avec des journées de sensibilisation et de programmation culturelle pour la faire connaître au public. Mercredi 22 et samedi 25 novembre de 15h à 18h auront lieu au centre commercial Quartz des cours d'initiation gratuits aux techniques de self-défense pour les femmes par l'association villenogarennoise Djihene Academy. Le vendredi 24 novembre de 10h à 12h30 des agents de la Police Municipale seront présents au Marché pour vous informer, vous

conseiller et prendre le temps de vous écouter, de façon conviviale, autour d'un café. Ce même jour à 19h une représentation gratuite de la pièce de théâtre *Je me porte bien* aura lieu à l'Hôtel de ville. Cette pièce destinée à un public de plus de 16 ans, nous éclaire sur les violences conjugales en nous présentant Rose, une femme sportive et pleine de vie dans l'impossibilité de quitter Alexandre, l'homme qu'elle aime mais dont elle subit l'emprise. Une pièce poignante, écrite et mise en scène par Sonia Aya et interprétée par Caroline Misbach, qui nous permet de comprendre les mécanismes complexes des violences au sein du couple. La représentation sera suivie d'une table ronde lors de laquelle l'auteur et plusieurs experts répondront aux questions du public. Enfin le samedi 25 novembre un ciné-débat aura lieu au Cinéma André-Malraux à 16h avec la projection du film *Jusqu'à la garde* dont le sujet traite des difficultés d'une mère en instance de divorce pour protéger son fils d'un père qu'elle accuse de violence. L'investissement de la Ville et des Villenogarennois ne s'arrêtera pas après ces jours de sensibilisation. Tout au long de l'année d'autres actions verront le jour dont *Villeneuve Mag* se fera l'écho. **vm**

10 000 VIOLENTOMÈTRES DISTRIBUÉS DANS LA VILLE

Durant le mois de novembre, en achetant votre pain chez votre boulanger ou en prenant vos médicaments chez votre pharmacien, les poches en papier contenant votre commande auront un aspect différent. Il s'agit de sachets fournis par la Ville aux commerçants partenaires pour être distribués durant cette période de sensibilisation. Les informations qui y sont imprimées est un outil d'auto-évaluation nommé violentomètre.

Il expose 23 questions rapides à se poser, qui permettent de repérer les comportements violents et de mesurer si la relation de couple est saine ou au contraire, si elle est violente.

Vous y trouverez également les coordonnées du Point justice (01 41 47 49 70) qui est l'un des lieux vers lequel se tourner pour trouver une écoute et de l'aide.



L'application UMay recense les endroits où des femmes peuvent se réfugier en cas de sentiment d'insécurité. Pour télécharger l'appli scannez le QR

Bon à savoir

Lors d'un dépôt de plainte au commissariat de la Police Nationale pour des violences sexuelles, savez-vous que vous pouvez demander à être reçue dans un cadre discret en précisant « code orange » ?

**Les faits, rien que les faits !
Chaque mois, Villeneuve Mag
vous apporte des informations
claires et vérifiées pour vous aider
à déconstruire les idées reçues.**



Faux!

“ *La Ville doit accompagner
**financièrement les entreprises
en difficulté** ”*

**Une commune
n'a pas le pou-
voir d'agir sur le
secteur privé et
de s'opposer aux
licenciements.
La Ville de Ville-
neuve a pris en
revanche l'habi-
tude de favoriser
la création de
liens au sein du
tissu économique
local comme
en témoigne la
création du club
d'entreprises et
l'organisation de
rencontres écono-
miques régulières.**

Pas d'ingérence avec les entreprises privées

Lorsqu'une entreprise est en proie à des difficultés financières et risque de licencier des salariés, c'est forcément toute une ville qui risque d'en payer les conséquences. Cependant, une Municipalité n'a pas le pouvoir d'agir sur le secteur privé et de s'opposer aux licenciements. La constitution française prévoit que « *La liberté d'entreprendre est un principe général ayant une valeur constitutionnelle. Elle implique le droit de créer et d'exercer librement une activité économique dans le domaine de son choix et comme on l'entend* ». Actuellement à Villeneuve, certaines entreprises connaissent d'importants problèmes financiers. Si la Ville soutient moralement les salariés, elle n'a pas le pouvoir d'agir sur le choix stratégique des dirigeants de l'entreprise.

Accompagner les entreprises du territoire

En revanche, la Municipalité, par l'intermédiaire du service du Développement Économique, soutient les entreprises du territoire. Régulièrement, elle les aide à trouver des candidats lorsque des postes sont à pourvoir, accompagne les entrepreneurs dans leur création d'entreprise, organise des forums de l'emploi, met en relation avec des partenaires économiques comme la CCI et ADIE.

De même, le Maire Pascal Pelain et son adjointe en charge du Développement Économique Carine Bansede visitent régulièrement les entreprises villenogarennoises. La commune dispose de nombreuses entreprises innovantes et le territoire Boucle Nord de Seine, dont Villeneuve fait partie, est labellisé « Territoire d'Industrie » depuis fin 2018. Enfin, en pleine crise du Covid, la Municipalité avait décidé d'exempter de loyer pendant plusieurs mois les commerçants en proie à des difficultés financières qui occupaient des locaux, propriétés de la commune.

Créer du lien au sein du tissu économique local

Depuis sa prise de fonction en 2020, le Maire Pascal Pelain et son adjointe Carine Bansede ont souhaité créer du lien au sein du tissu économique local. En plus de la relance de l'association des commerçants, la Ville a soutenu la création d'un club d'entreprises dont l'objectif est de permettre à ses dirigeants de se rencontrer, d'échanger sur des problématiques communes, de créer un réseau d'entreprises sur la ville et de partager des expériences et idées innovantes. D'autre part, des rencontres économiques organisées par le Service du Développement Économique sont mises en place plusieurs fois par an avec des thèmes différents à chaque réunion pour les entreprises présentes : les grands projets d'une ville en mutation, vitalité commerciale et offre de restauration, immobilier d'entreprises...

EN CLAIR

Savoir rouler à vélo

La Ville de Villeneuve-la-Garenne s'est inscrite dans le dispositif « Savoir rouler à vélo ». Objectif : savoir rouler en toute autonomie avant l'entrée au collège.

Tous les élèves de CM2 concernés

10 heures de formation

Des éducateurs sportifs diplômés d'État de la Ville de Villeneuve dispensent les formations

La Municipalité a fait l'acquisition de 33 bicyclettes, de casques et de matériel d'entretien

Des formations en classe et pendant le temps périscolaire



Savoir pédaler

En milieu fermé sans circulation

- Mettre son casque et le régler
- Nommer les éléments simples d'un vélo (cadre, guidon, roues...)
- Identifier les éléments de sécurité du vélo (éclairage, freins...)
- Vérifier le bon fonctionnement du vélo (freins, pression des pneus...)
- Maîtriser les fondamentaux de l'activité (monter et descendre, conduire en ligne droite...)



Savoir rouler à vélo

En situation réelle sur la voie publique

- Identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos
- Circuler en respectant le code de la route
- Circuler en tenant compte des autres usagers de l'espace public et de la route
- Rouler à droite sur la voie publique
- Rouler en groupe
- Prendre sa place sur la chaussée, notamment dans les giratoires et dans toutes les intersections



Savoir circuler

En milieu fermé sans circulation

- Identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos
- Circuler en respectant le code de la route
- Rouler en tenant compte des autres cyclistes et des piétons
- Communiquer avec les autres cyclistes et les piétons



Une police d'hyper-proximité

La Police Municipale, qui a vu ses effectifs renforcés depuis l'arrivée du Maire Pascal Pelain, est une police de terrain aux missions multiples : faire respecter les règles en matière de stationnement et les arrêtés municipaux, patrouiller jusqu'à minuit, intervenir en cas de troubles à l'ordre public... Villeneuve Mag a passé une journée avec cette police d'hyper-proximité qui favorise toujours le dialogue avec la population.

Il est 6 heures du matin. La brigade de jour de la Police Municipale (PM) de Villeneuve-la-Garenne se retrouve pour un premier briefing dans la salle de détente du nouveau poste du boulevard Gallieni, inauguré le 20 juin dernier par le Maire Pascal Pelain. Au programme de la matinée : enlèvement d'un véhicule ventouse rue du Ponant, surveillance des entrées et sorties devant les collèges et lycées, échanges d'informations avec la Police Nationale sur les dernières interventions de la nuit et patrouilles, bien sûr, à pied ou en voiture pour traquer les incivilités du quotidien. Sans oublier les éventuelles urgences car les habitants peuvent contacter directement la PM par téléphone pour leur demander d'intervenir. « Notre champ de compétences est très varié et continue de s'élargir, explique le directeur de la Tranquillité Publique et chef de la Police Municipale arrivé sur la ville en 2021. Faire respecter les règles de stationnement et les arrêtés municipaux comme l'interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique, la lutte contre les dépôts sauvages,

EN CHIFFRES

22

AGENTS

DONT 18 POLICIERS
MUNICIPAUX

6h-minuit, 7J/7

PLAGE HORAIRE
DES PATROUILLES

1

BRIGADE MOTORISÉE

1

BRIGADE CANINE

77

CAMÉRAS DE
VIDÉOPROTECTION
SUR LA VILLE



La Police Municipale de Villeneuve assure la tranquillité publique des Villenogarennais au quotidien.

vérifier que les règles d'urbanisme ont bien été respectées, sécuriser le périmètre lors d'événements festifs organisés par la Municipalité», énumère l'ancien membre de la Police Nationale.

Professionnels aguerris

L'équipe compte actuellement 22 agents (contre seulement 2 en 2020) dont 18 policiers municipaux et 4 opérateurs vidéos. Ils seront au minimum 30 au premier semestre 2024. Une volonté du Maire Pascal Pelain de renforcer ces effectifs depuis sa prise de fonction en 2020. Tous sont des professionnels aguerris : anciens policiers nationaux ou de la Police Ferroviaire, sous-officier de gendarmerie... Un professionnalisme qui a permis d'éviter le pire lors des émeutes urbaines de juin dernier. Une vigilance renforcée est actuellement observée en raison du Plan Vigipirate « urgence attentat ». Après une matinée sans urgence majeure, c'est au tour de l'équipe de soirée (14h-minuit) de prendre le relai, tandis que les policiers qui finissent leur journée rédigent leurs derniers

rapports ou terminent leur séance de sport quotidienne. « *L'ambiance est vraiment excellente entre nous, il y a un esprit de groupe et de cohésion* », confie Valentin qui vient d'achever son parcours d'entraînement en vue de participer prochainement à un Ironman (triathlon extrême). Quelques minutes plus tard, l'équipe doit se préparer à intervenir : un véhicule, mal garé, empêche l'accès au stade Gaston-Bouillant.

Le Centre de Supervision Urbaine en soutien

La fourrière est immédiatement appelée. Azedine, le chef opérationnel, Bertrand, le chef de groupe et Emmanuel, agent de la brigade soirée, se préparent. Pour toutes leurs interventions, ils enfilent leur gilet pare-balles et leur équipement : pistolet semi-automatique, bombe lacrymogène, menottes, lampe torche, gants et talkie-walkie. Pour les aider, ils sont en communication constante avec leur directeur et Ali, agent du Centre de Supervision Urbain (C.S.U.) qui visionne les écrans présents devant lui, reliés aux caméras disséminées dans la ville. Le C.S.U. intervient notamment pour le stationnement, les dépôts sauvages et les flagrants délits qui permettent de faire avancer les enquêtes de la Police Nationale. La mission se passe sans encombre. Quelques minutes plus tard, Frédérique, une habitante, sonne à la porte du poste de police. Elle tient en laisse un chien abandonné qu'elle a trouvé à la Caravelle. Car la Police Municipale est également chargée de recueillir les animaux abandonnés puis d'appeler une association pour venir les récupérer. Heureusement, le propriétaire de l'animal viendra chercher son fidèle compagnon une trentaine de minutes plus tard. Aux environs de 16h, la brigade part pour une patrouille pédestre en centre-ville et assure la prise de contact avec les commerçants, discute avec des retraités venus profiter du soleil dans le parc de l'Hôtel de ville mais aussi interdit à plusieurs personnes de

consommer des cannettes de bière sur la voie publique.

La nuit, une autre ambiance

« *Nous essayons de nous adapter aux gens que nous rencontrons et aux situations. Nous sommes une véritable police de proximité* », souligne Bertrand. Les trois hommes prennent ensuite leur véhicule de service, direction le lycée Charles-Petiet, situé juste à proximité du centre commercial Qwartz, pour surveiller la sortie de l'établissement. « *Nous travaillons main dans la main avec les associations de la ville et les médias* », indique Azedine. *Créer du lien avec la population met du temps mais nous sommes sur le bon chemin.* » 21h. Changement d'ambiance à Villeneuve la nuit tombée. « *Ce n'est pas le même type de délinquance qui circule. Il faut être davantage vigilant* », précise Azedine qui a juste quelques minutes pour avaler son dîner avec ses collègues. Les parkings sont particulièrement surveillés et les voitures mal garées ou en double file, cause d'accidents réguliers dans l'obscurité, sont enlevées. La patrouille se rend ensuite à pied sous le pont reliant Villeneuve à l'Île-Saint-Denis pour contrôler des individus alcoolisés, avant d'arrêter deux véhicules en infraction : l'un roulait en sens interdit, l'autre venait de griller un feu rouge. À 23h30, l'équipe rentre au poste pour ranger l'équipement et rédiger les derniers rapports après une soirée chargée, mais finalement le lot quotidien de la Police Municipale. Dans quelques heures, dès l'aube, la brigade de jour prendra le relais pour assurer la tranquillité publique des Villenogarennais. **Vm**



POLICE MUNICIPALE
194 Bd Gallieni
01 40 85 58 78

Ouvert du lundi au vendredi
(Voir horaires p.30)

URGENCES

CENTRE DE SUPERVISION URBAIN
01 40 85 58 78 ou 06 22 80 73 84



Photo: Bertrand Guilgen



Karima Kenba et Valérie Bouresche,
agents territoriaux spécialisés
des écoles maternelles (ATSEM).

Les maternelles

Karima Kenba et Valérie Bouresche sont ATSEM dans les écoles maternelles de la ville depuis respectivement 16 et 23 ans. Au fil du temps, les deux agents de la Commune ont vu leurs missions évoluer pour désormais travailler main dans la main avec les institutrices. Zoom sur un métier méconnu mais « indispensable au bon fonctionnement de nos établissements », estime Hélène Monjaret, directrice de la maternelle Sonia-Delaunay.

Ce sont elles qui accueillent vos enfants encore ensommeillés lorsque vous les déposez à l'école au petit matin et les consolent après votre départ. Les couchent au moment de la sieste et leur font apprécier les petits plats qu'ils mangent à la cantine. Elles, ce sont les ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), un métier qui n'a cessé d'évoluer ces dernières années et nécessitent désormais l'obtention du concours d'ATSEM ou du CAP petite enfance. Initialement en charge de l'entretien et de l'hygiène des écoliers, elles se sont vues confiées des missions relevant davantage du domaine éducatif.

Un projet d'évolution du métier en collaboration avec la Ville

« En 2020, nous avons travaillé avec l'ensemble des ATSEM de Villeneuve et la Municipalité qui nous emploie sur un projet d'évolution de notre métier, indiquent Karima Kenba et Valérie Bouresche, toutes les deux 51 ans, qui ont été affectées cette année respectivement dans les écoles maternelles Jean-de-La-Fontaine et Pierre-de-Coubertin. Ce projet professionnel, mené dans la concertation, est appliqué depuis 2022. Nous accompagnons dorénavant la maîtresse du matin au soir et nous échangeons avec elle pour programmer l'ensemble de la semaine de classe. Nous sommes devenues force de proposition et avons maintenant le temps de bien faire les choses. » Concrètement, en dehors de l'accueil des enfants le

matin et sur le temps périscolaire, elles préparent le matériel pédagogique, animent les ateliers peinture, lisent de belles histoires et effectuent le ménage dans la classe chaque après-midi. Des journées éreintantes de 10h, quatre jours par semaine.

Des formations tout au long de l'année

« Quand nous rentrons chez nous, nous sommes bien fatiguées mais heureuses du travail accompli et de voir les enfants épanouis. Le maître-mot est de s'adapter à chacun d'eux », soulignent les deux femmes qui portent toujours un uniforme dans l'enceinte de l'école. Tout au long de l'année, les deux ATSEM suivent de nombreuses formations qui leur servent au quotidien : gérer les écoliers en situation de handicap, détecter les troubles de l'apprentissage (dyslexie, dyscalculie...) ou les victimes de violences familiales.



On se sent davantage valorisées

Un travail essentiel, enfin reconnu à sa juste valeur puisqu'il s'inscrit au cœur du Projet Éducatif Territorial (PEDT), adopté par le Conseil Municipal en décembre dernier pour la période 2022/2025.

Collègues des enseignantes

« Les enseignantes nous considèrent comme leurs collègues. On se sent davantage valorisées », apprécie Karima dont l'une des filles est devenue auxiliaire de puériculture. « Avec les parents, les relations sont aussi excellentes », ajoute Valérie. Les fins d'année sont toujours un moment de déchirement pour les deux agents : « Souvent, je pleure lorsque les enfants rentrent en CP mais je suis heureuse lorsque, un peu plus grands, ils me reconnaissent dans les rues de Villeneuve », confie Karima. 

HOMMAGE

La Ville rend hommage à Sophia Beznovennu, ATSEM à Villeneuve, décédée début octobre après un an de bataille contre la maladie. La Municipalité adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

NOUVEAU



ÉCOUTEZ 3 QUESTIONS INÉDITES POSÉES À KARIMA KENBA ET VALÉRIE BOURESCHÉ EN SCANNANT LE QR CODE.



La vérité sort de la bouche des enfants

À Villeneuve, c'est dès l'enfance que les Villenogarennois font l'expérience de la démocratie participative. Les mercredis 4 et 11 octobre, 60 élèves de l'école Pierre-de-Coubertin ont pu donner leur vision de leur cour de récréation qui va être réaménagée dans le cadre d'un Projet Participatif d'Intérêt Général.

La végétalisation de la cour de récréation de l'école Coubertin destinée à faire diminuer les températures en période estivale est le 4^e Projet Participatif d'Intérêt Général (PPIG) général choisi par les habitants. Il s'agit d'une démarche citoyenne voulue par le Maire Pascal Pelain où les Villenogarennois sont chaque année appelés à se prononcer parmi trois PPIG qui leur sont soumis. Ce PPIG est arrivé largement en tête avec 48,76% des voix en février. Il consiste à créer des îlots de fraîcheur pour protéger les écoliers des fortes chaleurs de plus en plus fréquentes avec le changement climatique. Pour y parvenir, il faut des études de terrain et aussi recueillir l'avis des premiers intéressés : les élèves.

Experts en culottes courtes

Deux jours d'ateliers pédagogiques au sein des accueils de loisirs ont été proposés aux enfants volontaires des classes de Coubertin élémentaire, avec l'objectif de faire intervenir les éco-

liers de différentes tranches d'âge du CP au CM2 pour recueillir leurs usages, leurs ressentis et leurs attentes. Une soixantaine d'enfants, tous motivés, se sont concentrés sur la mise en forme de leurs idées avec l'aide d'un animateur spécialisé. Ils ont ainsi cartographié l'espace de la cour et imaginé plusieurs options pour les contours des espaces verts. Leurs dessins ont été scannés pour être reportés sous forme de calques sur le plan des architectes. Puis les écoliers ont créé des maquettes des différents espaces de la cour. « *Jaimerais y voir des gens joyeux car il y en a qui sont seuls pendant la récré* », explique Kymia qui a façonné en glaise des personnages pour les placer dans la maquette de la cour. Hugo, également en CM1, a construit des gradins ombragés. Il précise, en désignant le toit ajouré au-dessus des niveaux de bancs en bois Kapla, que « *c'est pour choisir si on veut être au soleil ou pas* ». À l'issue de ces deux ateliers, les intervenants sur les futurs travaux ont apprécié le travail réalisé et soigneusement noté toutes les remarques des élèves de l'école Coubertin. **vm**

Lancement des Rendez-vous du Maire

Suite aux émeutes urbaines du début de l'été qui ont touché Villeneuve, comme un grand nombre de communes françaises, le Maire Pascal Pelain a souhaité organiser régulièrement « les rendez-vous du Maire », une série de rencontres avec les Villenogarennois pour un dialogue constructif sur ce que tous ont collectivement vécu. La première réunion a eu lieu le 9 octobre avec les « *forces sages* » comme les nomme le Maire. 200 Villenogarennois de plus de 55 ans sont venus en Mairie pour essayer d'analyser ensemble ces événements, et évoquer des pistes de réflexion et d'action pour que cela ne se reproduise plus. Dans les semaines à venir, les jeunes seront à leur tour invités à venir échanger sous le même format, tout comme les parents d'élèves et les acteurs associatifs. **vm**



Vie publique

Décryptage des délibérations du Conseil Municipal du 12 octobre 2023 et de l'impact de ses décisions sur la vie des Villenogarennois.

Délibérations n°8 à 10

Conventions relatives aux travaux du nouveau marché

- **Mise en compatibilité du réseau Orange** nécessaire au dévoiement du réseau rue Gaston-Appert.
- Travaux de dévoiement **du réseau adduction à l'eau potable.**
- Travaux de dévoiement **du réseau gaz.**



Délibération n°11

Approbation du premier itinéraire du schéma cyclable

- **Réalisation d'itinéraires vélo structurants** avec aménagement en priorité de l'itinéraire Voie Promenade permettant une desserte nord-sud du territoire, des quais de Seine au centre commercial Quartz.
- **Actions favorisant les circulations douces** : renforcement du stationnement des vélos, développement de l'auto-réparation, de l'écomobilité scolaire et mise en place d'événements autour du vélo.
- **Ville de Villeneuve lauréate de l'Appel à Projet AVELO 2** porté par l'ADEME qui lui permet de bénéficier d'un soutien technique et financier pour ses actions.



Délibération n°19

Désignation des membres de la commission pour le fonds de résidentialisation

- **Mise en place d'un fonds de résidentialisation** pour sécuriser et améliorer les espaces communs extérieurs des copropriétés par l'attribution de subventions.
- **Création d'une commission extra-municipale** mêlant 5 membres de la majorité, 2 de l'opposition et 2 habitants pour sélectionner et évaluer l'ensemble des demandes de subvention.



CONSEIL MUNICIPAL

DE VILLENEUVE-LA-GARENNE



LES SÉANCES DU
CONSEIL MUNICIPAL
EN DIRECT ET EN REPLAY
SUR LA CHAÎNE OFFICIELLE
YOUTUBE DE
VILLENEUVE-LA-GARENNE

i Si vous souhaitez candidater à la commission extra-municipale du fonds de résidentialisation, Contacter : secretariatdumaire@villeneuve92.com



Commémoration

Cérémonie du 11 novembre

Samedi 11 novembre à 11h

En souvenir de l'Armistice de la Grande Guerre et pour honorer les soldats morts pour la France

Moment solennel suivi d'un verre de l'amitié

Cimetière ancien

92 avenue de Verdun

WWW.VILLENEUVE92.COM



La majorité municipale

Vous en avez désormais l'habitude, le printemps et l'automne sont les saisons des réunions de quartiers. Comme c'est le cas deux fois par an, avec Lahcen Baylal et Salah Kobbi, élus à la Vie des Quartiers, nous nous apprêtons à venir à votre rencontre, en sillonnant tous les quartiers de notre ville pour échanger avec vous.

Ces Conseils de Quartier constituent un moment d'échanges direct entre les Villenogarennois, leurs élus et les services municipaux pour aborder les éventuels problèmes à l'endroit même où ils se créent. Le concept du « aller vers » n'est pas qu'une expression à la mode, c'est une réalité à Villeneuve, une philosophie que je m'applique depuis mes débuts en politique.

Cette exigence de proximité guide l'action de notre équipe municipale : sentir le pouls de nos quartiers est

fondamental pour que nous puissions confronter nos choix à la réalité vécue au quotidien par ceux pour qui nous travaillons.

Et les Villenogarennois ne s'y trompent pas car ils sont, à chaque réunion, de plus en plus nombreux à participer pour promouvoir à nos côtés leur qualité de vie et leur affection pour notre commune.

Cette année, j'ai souhaité que nous puissions nous réunir sur l'historique péniche Marie-Louise. Avant de pouvoir de nouveau naviguer à son bord, nous pouvons dès à présent commencer à réinvestir cette péniche que tant de Villenogarennois ont connu dans leur jeunesse et qui fait partie de notre patrimoine.

Que ce soit sur cette péniche ou dans bien d'autres lieux et contextes, je continuerai à échanger avec ceux que j'appelle

les « experts du quotidien » autour des projets structurants autant que des tracas du quotidien, sans langue de bois. Plus que jamais, je souhaite maintenir ce lien précieux avec les habitants, ces actions d'hyper-proximité qui font mon ADN.

Pascal Pelain
Maire, pour la Majorité Municipale

Groupes d'oppositions

Libres & Citoyens

Texte non parvenu dans les délais impartis.

contact@libres-et-citoyens.org
Erick Peleau, Jérémie Lagarde, Christophe Douay,
Conseillers municipaux.

Union pour Villeneuve

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Emmanuelle Rassaby, Conseillère municipale.
Abdelaziz Bentaj, Conseiller municipal.

Villeneuve libre et engagée pour l'avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Mariam Kanté, Conseillère municipale.

Villeneuve La Gauche, écologie et solidaire

Halte à la censure !

La majorité municipale étouffe l'expression de la gauche en limitant notre expression par le refus de consacrer deux pages de ce magazine aux tribunes libres.

En attente d'une révision de cette atteinte à la démocratie rendez-vous sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/unenouvelleambitionpourvlg/>.

Le terrorisme islamique ne doit pas nous faire abandonner notre mission collective d'éducation des enfants, de tous les enfants, ni céder sur les principes d'une école républicaine, laïque et humaniste.

Gabriel Massou, Conseiller municipal.
Eve Nielbien, Conseillère municipale.

Villeneuve Ville d'Avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Yaël Lévy, Sandrine Payet, Conseillères municipales.
Abdel Aït Omar, Conseiller municipal.

Mieux stationner en ville à partir du 1^{er} janvier 2024

À partir du 1^{er} janvier 2024, le stationnement deviendra payant à Villeneuve et sera géré par la Société Publique Locale Seine Park. L'objectif de la majorité municipale, qui a voté la délibération le 15 juin 2023 en Conseil Municipal, n'est pas de toucher au porte-monnaie des Villenogarennois mais bien de fluidifier le stationnement en favorisant le turn-over et de permettre aux habitants de se garer plus facilement. Actuellement, de nombreux non-Villenogarennois stationnent sur la ville toute la journée du fait de la gratuité, une majorité pour aller travailler sur des communes voisines comme Saint-Denis ou Asnières qui sont passées depuis bien longtemps au stationnement payant.



Faciliter le stationnement et encourager les mobilités douces seront les objectifs à atteindre de Seine Park

Alain-Xavier François
Maire-adjoint
en charge
de la Mobilité

1€

UN EURO MENSUEL POUR LES VILLENOGARENNOIS

Deux zones (verte et rouge), à durée limitée, vont ainsi être mises en place et les usagers devront s'acquitter de frais de stationnement. Mais les résidents de la commune bénéficieront d'un tarif préférentiel (dans la limite de deux véhicules par foyer) parmi les plus accessibles du département des Hauts-de-Seine : à 1 euro en zone verte par mois pour le premier véhicule et 12,5 euros mensuel pour le second. De nombreux Villenogarennois possèdent, de plus, une ou plusieurs places de parking privées. Par contre, que l'on soit résident de Villeneuve ou non, la zone rouge (où les places sont les plus difficiles à trouver pour les automobilistes) sera limitée à 2h30 et payante.

Création de la SPL Seine Park pour gérer le stationnement

Les Villes de Villeneuve-la-Garenne et Clichy ont souhaité s'associer pour mutualiser la gestion, l'entretien et le développement de l'offre de stationnement dans les deux territoires en créant la Société Publique Locale (SPL) Seine Park (voté au Conseil Municipal de Villeneuve le 16 février 2023 et le 15 janvier à Clichy). Son conseil d'administration est composé d'élus des deux villes. Concrètement, la SPL ne gèrera que le stationnement payant et les Forfaits Post-Stationnement (FPS).

Villeneuve et Clichy, les deux seuls actionnaires

Ses agents vérifieront si les automobilistes sont abonnés ou se sont acquittés de leur redevance pour se garer. « Avec une SPL, les maires restent décideurs car les villes sont les seules actionnaires », explique Pascal Pelain. En clair, Villeneuve et Clichy auront la maîtrise de leur parc de stationnement et ne seront pas dépendants d'opérateurs privés dont l'objectif principal est de réaliser des bénéfices. Les recettes engendrées par les communes seront réinvesties dans de nombreux projets et aménagements.

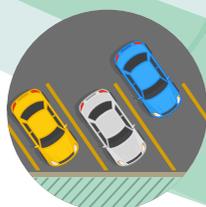


72 stationnements
vélo

2 stations
velib'



40
places PMR
personnes
à mobilité réduite



2 000
places de
stationnement

Zone verte

Pour les Villenogarennois
tarif résidentiel à 1€ par mois
(12,5€ par mois, pour la
deuxième voiture)

**Pour les non-résidents
travaillant sur la ville**
25€ mensuel

Pour les non-Villenogarennois
zone verte limitée à 4h
et tarif de 1,40€ la première heure

Zone rouge

Limitée à 2h30 pour tout le monde
Villenogarennois
et non-Villenogarennois

15 premières minutes gratuites
puis 2€ la première heure

**Pour plus d'informations, connectez-vous
sur le site seinepark.fr**

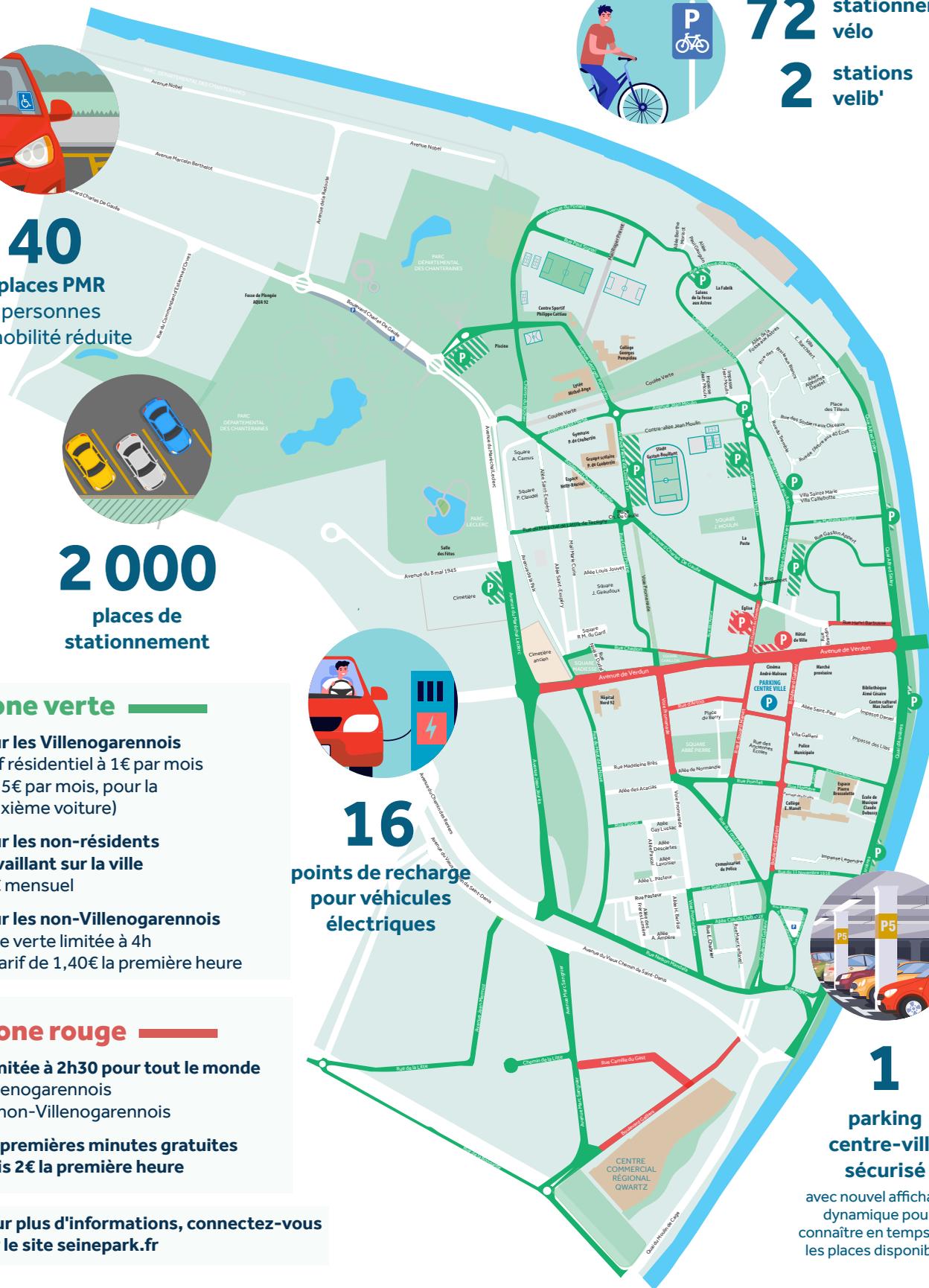


16
points de recharge
pour véhicules
électriques



1
parking
centre-ville
sécurisé

avec nouvel affichage
dynamique pour
connaître en temps réel
les places disponibles





Bénéficiaire du tarif résidentiel

Courant novembre, Seine Park ouvrira une agence au 41 avenue Jean-Moulin à Villeneuve où les résidents villenogarennais et les actifs non-résidents pourront faire enregistrer leur véhicule et régler leur abonnement à l'année. Il sera également possible de réaliser toutes ces démarches en ligne sur seinepark.fr, ce qui vous évitera de vous déplacer et d'attendre votre tour à l'agence.

Dans les deux cas, les pièces à fournir sont les suivantes :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Un Kbis de moins de 3 mois (si artisan ou commerçant) ou votre dernière fiche de paie
- La carte grise de votre véhicule



Le parking du centre-ville

Le parking Centre-ville, situé 2 rue Anciennes- Écoles, est une solution pour stationner rapidement et facilement en cœur de ville. 183 places sont accessibles à l'heure ou par abonnement dans un parking couvert et sécurisé.

Informations et tarifs seinepark.fr :
parking.villeneuve@seinepark.fr
01 40 86 28 79

Comment s'abonner ?

Rendez-vous sur seinepark.fr pour vous informer et effectuer vos démarches.

MODE D'EMPLOI



Régler son stationnement

Les automobilistes de passage ou ceux souhaitant stationner en zone rouge devront régler leur stationnement à un des **horodateurs** floqués aux couleurs de Seine Park directement par carte de crédit ou avec leur smartphone via les applications **Flowbird** et **Paybyphone**.



Régler son Forfait Post-Stationnement

En cas de dépassement du temps de stationnement qui avait été payé ou de non-paiement, il faudra s'acquitter du règlement d'un Forfait de Post-Stationnement, soit une contravention de 39€ par deux moyens : allez sur le site seinepark.fr rubrique FPS (Forfait Post-Stationnement) ou payez directement sur l'un des horodateurs qui seront installés dans la ville. Vous avez 1 mois pour contester en ligne l'avis de paiement FPS.



L'objectif de Seine Park est de favoriser le stationnement des Villenogarennais et d'utiliser les recettes pour améliorer les espaces de stationnement sur l'ensemble de la ville.

Frédéric Rarchaert
Maire-adjoint
en charge de la Sécurité
et de la Voirie



VOS
COMITÉS

DE

QUARTIERS

près de chez vous

du 8 nov. au 1^{er} déc. 2023

de 18h30 à 20h30

Péniche Marie-Louise

300 quai Alfred-Sisley

Ponant • Chanteraines
Mercredi 8 novembre

Rive de Seine • Gallieni
Mercredi 15 novembre

Caravelle • Chaillon
Vendredi 17 novembre

Haut & Fond de la Noue
Vendredi 24 novembre

Centre-ville
Lundi 27 novembre

**Jean-Moulin • Sisley •
Charles de Gaulle**
Vendredi 1^{er} décembre



WWW.VILLENEUVE92.COM



2

OCTOBRE

Mon Maire ma rue

Les riverains ont échangé sur les futurs aménagements de la rue Pointet avec le Maire Pascal Pelain, ses adjoints Alain-Xavier François, Frédéric Rarchaert et Lahcen Baylal, ainsi que les services municipaux. Marquage au sol et installation d'horodateurs d'ici la fin de l'année pour passer au stationnement payant, ainsi que stationnement en chicanes sur toute la longueur de la rue ont notamment été évoqués.



Photo: Bertrand Guigou

20

OCTOBRE

Troisième rencontre des entreprises

Carine Bansede, Première Maire-adjointe en charge du Développement Économique et Alain-Xavier François, Maire-adjoint en charge de l'Urbanisme, ont reçu sur la péniche Marie-Louise, remise à neuf, une cinquantaine d'entrepreneurs villenogrennois pour une table ronde exceptionnelle ayant pour thème les perspectives pour l'immobilier d'entreprises sur Villeneuve-la-Garenne.



Photo: Erwan Le Vexier (Villeneuve-la-Garenne)



Photo: Erwan Le Vexier (Villeneuve-la-Garenne)

Villeneuve en fleurs

Les participants de la troisième édition de « Villeneuve en fleurs » étaient conviés en Mairie pour recevoir leur prix dans les trois catégories : balcon fleuri, jardin et jardin partagé. Une belle édition 2023 qui prouve une fois de plus que les Villenogarennois ont la main verte.

Le Maire Pascal Pelain les a félicités pour leur « participation à l'embellissement de notre cadre de vie ».

16
OCTOBRE



21
OCTOBRE

Bounce Back

La percutante rencontre du basket et de la danse contemporaine s'est déroulée pour le plus grand plaisir des spectateurs au gymnase de l'Espace Pierre-Brossolette. Dans ce ballet sportif, les trois danseurs-basketteurs ont offert une performance artistique et sportive de haut niveau dans le cadre du programme « Olympiades culturelles », conçu par les services de la Culture et des Sports de la Ville.



16
OCTOBRE

RETROUVEZ
TOUTES LES PHOTOS
SUR NOTRE
COMPTE FLICKR.

Hommage aux victimes de l'attentat d'Arras

Les Villenogarennois et les agents municipaux ont été invités à respecter une minute de silence sur le parvis de l'Hôtel de ville en hommage au professeur de français Dominique Bernard assassiné dans son lycée d'Arras, le 13 octobre, trois ans après Samuel Paty. « Il nous faut rappeler notre soutien sans faille à l'ensemble de la communauté éducative qui forme l'esprit critique des citoyens de demain », a souligné le Maire Pascal Pelain.





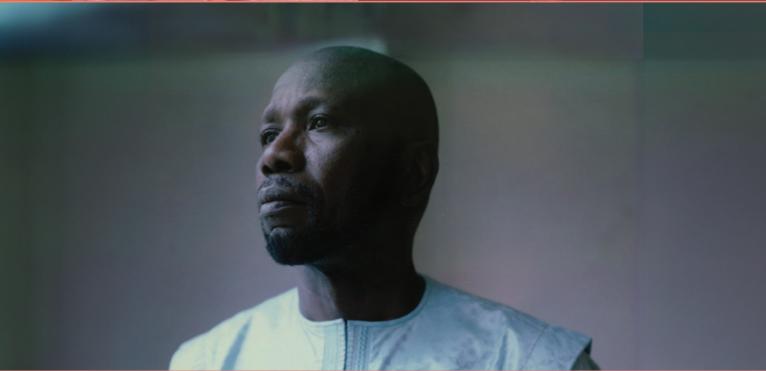
AU VIRTUOZ CLUB À VILLENEUVE-LA-GARENNE



Petite Gueule & The Free

Co-plateau rap

VEN. 10 NOV. | 20H30



Ballaké Sissoko

Concert de kora

VEN. 24 NOV. | 20H30



Coline Rio

Concert pop

VEN. 1^{ER} DÉC. | 20H30

VIRTUOZ CLUB

Espace Pierre-Brossolette
3 rue Pierre Brossolette
92390 Villeneuve-la-Garenne

billetreduc.com et fnac.com

WWW.VILLENEUVE92.COM





Le funérarium se modernise

Les travaux, qui vont débuter, dureront de cinq à six mois. Ils portent notamment sur la rénovation thermique et le réaménagement des salles de recueillement pour les familles endeuillées.

Parmi les projets de la mandature du Maire Pascal Pelain, les travaux de modernisation du funérarium, situé au cimetière nouveau, revêtent une place particulièrement importante. La Ville de Villeneuve-la-Garenne dispose de chambres funéraires, ce qui n'est pas le cas de toutes les communes à proximité, même de plus grande taille. Surtout que les tarifs pratiqués à Villeneuve sont parmi les plus accessibles du département des Hauts-de-Seine. Les chambres funéraires sont des salons de présentation pour accueillir le corps de la personne décédée dans les jours qui précèdent la mise en bière. Elles offrent aux familles et aux proches la possibilité de veiller leur défunt jusqu'aux obsèques. L'admission doit être réalisée dans les 48 heures suivant le décès.

Les travaux de rénovation du funérarium, qui vont débuter, dureront entre 5 et 6 mois.

Veillées funèbres dans les villes alentours pendant les travaux

Ils portent sur la rénovation thermique, l'aménagement de bureaux pour le conservateur et la réfection du laboratoire. Les salles de recueillement seront également réaménagées pour accueillir dans un plus grand confort les familles endeuillées. Pendant ce laps de temps, les Pompes Funèbres Santilly, en charge de la gestion du funérarium, proposeront aux familles des veillées funèbres dans les villes alentours (Villetaneuse, Aubervilliers,

Colombes...) qui disposent d'un funérarium, en fonction des tarifs pratiqués par chacun et des places disponibles. « *Nous essayerons aussi de trouver le funérarium le plus proche et le plus pratique par rapport au lieu d'habitation de la famille du défunt* », explique-t-on aux Pompes Funèbres Santilly. Quant aux obsèques, elles pourront toujours avoir lieu au cimetière de Villeneuve-la-Garenne. **vm**

i **Pour tout renseignement, contactez, les Pompes Funèbres Santilly, 52 Avenue du Maréchal Leclerc 92390 Villeneuve-la-Garenne, 01 47 98 24 12**



Distribution d'ordinateurs aux lycéens de seconde

Les élèves des lycées Michel-Ange et Charles-Petiet ont reçu un PC portable des mains de Pascal Pelain, Maire de Villeneuve mais également conseiller régional d'Île-de-France. Une action financée par la Région.

C'est Noël avant l'heure dans les lycées Michel-Ange et Charles-Petiet de Villeneuve ! Comme l'ensemble des élèves de seconde d'Île-de-France, les lycéens villenogarennois ont reçu des ordinateurs portables qu'ils pourront garder pendant toute leur scolarité et même au-delà. Une distribution réalisée par le Maire Pascal Pelain, également conseiller régional d'Île-de-France. C'est en effet la Région qui finance l'ensemble de l'opération (à hauteur de 600 euros par lycéen). Ce 3 octobre au lycée Michel-Ange, ce sont 210 élèves qui ont reçu leur PC conçu en Île-de-France.

Du smartphone à l'ordinateur

« C'est un bel outil de travail qu'il faudra utiliser tous les jours et qui vous permettra d'échanger des messages avec vos professeurs et de faire des recherches, précise Pascal Pelain. Prenez-en soin ! » Shaina, lycéenne de seconde générale, n'utilisera plus son smartphone pour effectuer des recherches sur Internet. « Cela sera beaucoup plus facile avec mon nouvel ordinateur car l'écran est beaucoup plus grand. Cette distribution est une excellente initiative surtout pour les familles qui n'ont pas les moyens d'acheter un PC pour leurs enfants. » **vm**

La Bibliothèque fermée du 15 au 23 novembre

Pendant cette période, l'ensemble du matériel informatique va être modernisé pour permettre de développer de nouvelles fonctionnalités pratiques pour les usagers de la bibliothèque.

La Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire se modernise. L'équipement sera fermé du 15 au 23 novembre, le temps nécessaire à l'installation du nouveau matériel informatique et d'un logiciel de gestion pour l'ensemble des agents. Ces derniers vont voir leur confort de travail sensiblement amélioré avec un débit internet rapide grâce à la fibre et la possibilité d'indexer beaucoup plus facilement l'ensemble des nouveaux ouvrages et périodiques. Les usagers pourront accéder à de nouveaux téléservices depuis www.villeneuve92.com, mais également à des contenus originaux (actualités, playlists...). À terme, les Villenogarennois pourront s'inscrire en ligne aux différentes animations proposées par la bibliothèque. **vm**



SPORT

Le handisport à l'honneur

Le 8 octobre était organisée dans toute la France la Journée paralympique. À Villeneuve, de nombreuses initiations handisport étaient au programme dans le cadre de l'opération « Vivre les Jeux ». Un moyen de promouvoir le sport handicap en jouant la carte de l'inclusion.

À moins d'un an des Jeux de Paris 2024, la Ville de Villeneuve-la-Garenne poursuit sa promotion des sports olympiques dans le cadre de l'opération « Vivre les Jeux à Villeneuve ». Après le basket 3X3, le breakdance et la glisse, les Villenogarenois ont pu s'initier au handisport sur le parvis de l'Hôtel de ville : basket en fauteuil, cécifoot, boxe, parcours de manipulation fauteuil, le tout animé par les éducateurs sportifs de la Ville, avec l'aide du Comité Départemental Handisport des Hauts-de-Seine et du Comité Départemental du Sport Adapté du 92. Des associations villenogarenoises engagées en faveur du handicap comme Les pas de l'espoir, Cœur de lionne, Les petits deviendront grands, Le parcours de Marwan et APEI ont également sensibilisé à leurs actions au quotidien. Sofiane Touama, trésorier du Club Olympique de Villeneuve-la-Garenne Sourds, tient un stand lors de l'événement.

Plusieurs associations handisport sur la ville

Il propose au sein de son club du football à 11, en salle, pour les vétérans mais aussi du badminton. « Dans notre discipline, les arbitres tiennent un drapeau plutôt qu'un sifflet, précise-t-il. Nous comptons 60 membres qui viennent de tout le département. » Un peu plus loin, à la table de l'AVG Paracyclisme où est licenciée la championne d'Europe Christelle Ribault, « on accueille des cyclistes mais aussi des sportifs qui ont eu un accident dans leur parcours de vie pour leur permettre de refaire du sport », explique Gérard Van Den Abele, trésorier de la section. Au parcours fauteuil, 16 membres de l'association APEI (association d'Amis et Parents d'En-

fants Inadaptés) s'amuse beaucoup. « Ces jeunes adultes s'ennuient et ont besoin de sortir mais nous manquons de bénévoles », regrette Christine Casanova, bénévole elle-même pour l'APEI.

Initiations paralympiques pour les valides

Le Maire-adjoint en charge des Sports, Bachir Haddouche, participe à un match de basket fauteuil avec des enfants. « C'est la première fois que je monte sur un fauteuil et je trouve ça vraiment bien de se mettre à la place d'une personne handicapée »,

indique Naïm, 6 ans, qui manipule son engin avec dextérité. Pascal Pelain était également présent lors de l'après-midi. « C'est une obligation morale que de pouvoir accueillir les sportifs handicapés dans nos clubs, estime-t-il. Christelle Ribault porte haut les couleurs de Villeneuve dans les compétitions internationales et j'espère aux Jeux l'an prochain si elle se qualifie. » Du 6 au 10 novembre, un autre événement JOP se déroulera à Villeneuve : le Tour Olympique du 92. Des animations seront proposées ainsi que la présentation du vase olympique de la Manufacture de Sèvres, qui est transmis de ville en ville à travers les Hauts-de-Seine à la manière de la flamme olympique. **Vm**



Le basket fauteuil fut l'une des activités proposées lors de la 4^e édition de « Vivre les Jeux à Villeneuve » spécial handisport, permettant aux valides de se mettre dans la peau d'un sportif handicapé.

ENBREF!

SOLIDARITÉ

BOÎTES SOLIDAIRES
POUR NOËL

Lancement de l'opération Boîtes solidaires avec le CCAS et les associations FASE, Les femmes engagées, Le Secours Populaire, Le Secours Catholique. Vous êtes invités à réunir dans une boîte, un produit d'hygiène, de loisirs, un vêtement chaud, un produit alimentaire non périssable et un petit mot et dessin qui seront distribués aux personnes en difficulté. Vous pouvez déposer votre boîte solidaire dans toutes les associations et au CCAS jusqu'au 12 décembre.

ÉDUCATION

JOURNÉES DE
L'ÉDUCATION

Du samedi 11 au samedi 18 novembre, les parents pourront participer à des débats et des ateliers sur des sujets qui les intéressent en matière d'éducation. Ils pourront en savoir davantage sur l'application concrète du Projet Éducatif Territorial à Villeneuve, mais aussi comment accompagner son enfant dans sa scolarité, parler de la charge mentale des parents ou mieux connaître le Programme de Réussite Éducative et trouver des idées d'activités ludo-éducatives avec leurs enfants. Le programme complet de ces journées est en page 3 du Supplément de ce magazine.

EMPLOI

HANDIJOB

Le 21 novembre à la salle Jupiter, 74 rue de la Fosse-aux-Astres, aura lieu le Forum Emploi avec la présence de GRDF, Carrefour, Primark, Gennevilliers Habitat, Metro... De 9h30 à 12h se déroulera une table ronde de sensibilisation à l'intégration d'employés en situation de handicap en entreprise.

VIE ASSOCIATIVE

Les premières assises
des associations

La Ville de Villeneuve-la-Garenne inaugurera en décembre ses toutes premières assises des associations. Durant plusieurs jours, les associations villenogarennoises seront invitées à participer ensemble à de nombreux ateliers et débats qui s'achèveront par la mise à l'honneur des bénévoles.



Après le succès de la nouvelle formule de À la Rencontre des assos en septembre, la Ville organise les premières assises des associations début décembre.

Photo: Bertrand Guigou

La Ville de Villeneuve-la-Garenne a la chance d'avoir un tissu associatif très riche et dense qu'il est important d'accompagner. C'est pourquoi un nouveau rendez-vous à destination des associations a été décidé par l'équipe municipale en complément du désormais traditionnel À la Rencontre des assos de septembre.

À l'écoute
des associations

Ces assises répondent à la volonté de la Municipalité de réunir l'ensemble des associations villenogarennoises pour échanger sur des problématiques communes et acquérir des connaissances et compétences nécessaires à leur fonctionnement. Les représentantes et représentants du tissu associatif villenogarennois seront invités par la Ville pour des temps d'échange, de partage et de participation à des ateliers thématiques durant plusieurs jours. Ce rendez-vous se fera autour de différents

temps de travail et de cohésion, pour compléter le recensement des besoins des acteurs associatifs et élaborer ensemble un projet associatif.

Un programme
sur mesure

Le week-end du 2 et 3 décembre, se succéderont une conférence sur l'engagement associatif et l'évolution du bénévolat, des ateliers proposés sur des thématiques au cœur des préoccupations associatives, pour l'ensemble des acteurs avec notamment, le samedi, un déjeuner offert par la Ville. Le lundi 4 décembre, les membres des associations seront invités à un ciné-débat sur la « Citoyenneté au cœur de la cité ». Ces premières assises villenogarennoises prendront fin le mardi 5 décembre avec une soirée de valorisation des bénévoles, en référence à la journée mondiale du bénévolat. **vm**



Naissances

Bienvenue à

Arys FERHAT, **19/09**
 Karim MWEZI, **21/09**
 Belqis LAKRAFI, **21/09**
 Caël JORET des CLOSIERES, **24/09**
 Sakeena MAREGA, **24/09**
 Flora NGUYEN, **11/10**



Mariages

Tous nos vœux de bonheur à

Amine SERHANI et Celma LAÏDOUNI, **23/09**
 Ibrahim KEITA et Saousane EL MAAROUFI, **07/10**
 Ernest NGAYAP et Caroline MEKONGO, **13/10**



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de

Ayoko KOULEKPATO, 24/08 **51 ans**
 David VANDEN-BOSSCHE, 10/09 **53 ans**
 Maria DIAS, 15/09 **91 ans**
 Antonio NUNE FERREIRA, 16/09 **82 ans**
 Marie LAFFETER, 17/09 **83 ans**
 Abderrahmane LALIMI, 23/09 **25 ans**
 Sophie (Sophia) BEZNOVENNU, 29/09 **57 ans**
 Yahya EL BEKKAOUI, 02/10 **84 ans**
 Gisèle CORBIN, 02/10 **94 ans**
 Claude VACCARI veuve FERRARESI, 03/10 **90 ans**
 Mamadou BAH, 05/10 **81 ans**
 Ilda de JESUS CORREIRA, 12/10, **79 ans**
 Nicole VULLIERME épouse FELLOUS, 18/10 **84 ans**

CONCOURS LUMIÈRES DE NOËL



À VOS
AGENDAS!

Participez à l'animation de votre ville, décorez vos extérieurs de maison ou d'appartement pour les fêtes de fin d'année.
Que le meilleur gagne!

INSCRIPTION EN LIGNE DU 1^{ER} AU 15 DÉCEMBRE

Catégories :
Maisons et jardins OU Balcons et fenêtres

À GAGNER!

en chèque Cadhoc pour chaque catégorie :

1^{er} prix : valeur 200€
2^e prix : valeur 100€
3^e prix : valeur 50€

PASSAGE DU JURY

LE 20 DÉCEMBRE À PARTIR DE 17H

Pour départager les Villenogarennois en compétition, le jury composé d'élus, d'agents de la ville et de membres du Conseil Municipal des Jeunes, appréciera l'harmonie globale des décorations, la pertinence des éléments et des couleurs, l'intention créative et l'originalité et sera sensible à la sobriété énergétique.

WWW.VILLENEUVE92.COM



ACCÉDEZ AU
FORMULAIRE



Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Le centre administratif vous accueille pour toutes vos démarches (État civil, Espace Famille, logement, Centre Communal d'Action Sociale).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45 (uniquement l'état civil et l'espace famille).
Toutes les démarches en ligne sur www.villeneuve92.com

Service public

Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire

23 quai d'Asnières · 01 47 94 10 20
Mardi et vendredi : 15h-18h30
Mercredi : 9h30-11h30 et 14h-18h30
Jeudi : 15h-19h30
Samedi : 10h30-17h
bibliotheque@villeneuve92.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 57
Seniors · Handicap · Santé · Solidarités · Téléassistance · Portage de repas · Carte de Transports
Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, mardi de 8h30 à 12h et sur RDV de 13h15 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h

Centre de santé Croix-Rouge Française

196 boulevard Gallieni · 01 41 21 41 21
www.pourvous.croixrouge.fr
Lundi au jeudi de 8h30 à 19h, le vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 13h (uniquement le service dentaire)

Centre Technique Municipal

11-23 chemin des Reniers

Espace Santé Jeunes

01 41 21 41 27
Ouvert l'après-midi, du mardi au vendredi de 14h à 18h.
Accueil anonyme et gratuit.

Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun · 01 41 21 48 99
espace-emploi@villeneuve92.com
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et uniquement sur RDV de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi après-midi

Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre-Brossolette · 01 47 94 52 96
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Espace Nelly-Roussel

3 mail Marie-Curie · 01 41 47 49 70
de lundi au vendredi
9h à 20h hors vacances scolaires
9h à 18h durant les vacances scolaires

Point Justice : permanences services publics (Écrivain public, aide pour réaliser des démarches administratives en ligne type Caf, Trésor public, CPAM...), d'insertion-emploi avec la Mission Locale, juridiques.

Centre social : animations pour les jeunes, les adultes et toute la famille.

France Services

6 rue Hector-Berlioz
01 71 13 08 29
franceservices@villeneuve92.com
Lundi : 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h30
Jeudi de 8h30 à 12h
Vendredi de 8h30 à 12h

Sur rendez-vous : le mardi de 13h à 19h le mercredi et le vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h

L'Atelier

Espace jeunesse 7-17 ans
7 rue Gaston Appert
atelier@villeneuve92.com

La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans
74 rue de la Fosse aux Astres
lafabrik@villeneuve92.com

Permanences numériques

Avec le conseiller numérique municipal, apprenez et progressez.
conseiller.numerique@villeneuve92.com
et 06 09 15 74 27

Agence Seine Park

41 avenue Jean-Moulin
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
www.seinepark.fr

PMI et CPEF

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale) au Pôle Social Départemental
01 41 21 77 90
54 avenue du Maréchal-Leclerc
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Relais Petite Enfance et le Pôle Handicap

29-31 rue Edouard-Manet
01 40 85 58 98

Rénov'Habitat

Au service Logement - 28 avenue de Verdun
Permanence assurée par Soliha les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (hors vacances scolaires) en Mairie. rdv sur www.soliprojet.fr ou au 0 800 006 075 (appel gratuit)

Hôpital Nord 92

75 avenue de Verdun · 01 47 92 40 00
Consultations des médecins généralistes : 01 42 04 07 42

Centre ophtalmologique

Pôle Med Plus : 01 41 21 90 00

Maison de santé Jean-Moulin

11 rue de la Fosse-aux-Astres
01 47 94 14 54
Cabinet médical sur RDV

Marché provisoire

Angle avenue de Verdun/boulevard Gallieni face à la Mairie.
Le mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h (jusqu'à 16h, les 24 et 31 décembre)

Protection Civile

1 rue Gaston-Appert · 06 59 16 48 12
formation@protectioncivile.org

Police Municipale

194 boulevard Gallieni
01 40 85 58 78
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, Patrouilles de 6h à minuit, 7j/7.

En cas d'urgence, contactez le Centre de Surveillance Urbain au 01 40 85 58 78 ou la patrouille au 06 22 80 73 84.

Police Nationale (commissariat)

17 rue du Fond-de-la-Noue
01 53 73 56 00 · Ouvert 24h/24 et 7J/7

Pompiers de Gennevilliers

6 rue Henri-Barbusse
01 40 85 34 28

Service Habitat et Logement

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 71
Lundi, mercredi, jeudi de 8h à 12h
Mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h

Pharmacies de garde

Mercredi 1^{er} novembre

Pharmacie de la Mairie
134 avenue Gabriel-Péri – Gennevilliers
01 47 98 80 43

Dimanche 5 novembre

Pharmacie El Farah,
Centre commercial Quartz
4 boulevard Gallieni – Villeneuve-la-Garenne
01 47 94 55 29

Samedi 11 novembre

Pharmacie Centrale
221 boulevard Gallieni – Villeneuve-la-Garenne
01 47 98 59 32

Dimanche 12 novembre

Pharmacie de l'Hôpital
98 voie Promenade – Villeneuve-la-Garenne
01 47 94 60 57

Dimanche 19 novembre

Pharmacie Hamon
21 rue Louis Calmels – Gennevilliers
01 47 99 75 61

Dimanche 26 novembre

Pharmacie du Village
5 place Jean Grandel – Gennevilliers
01 47 98 98 67

Dimanche 3 décembre

Pharmacie du Soleil
10 avenue du Général-de-Gaulle – Gennevilliers
01 47 98 18 36

Dimanche 10 décembre

Pharmacie Lacombe
8 place Jules-Guesde – Gennevilliers
01 47 99 91 77

Infirmiers de garde

Tous les cabinets assurent les soins 7 jours/7

Mireille BERKI

Aziza BOUZID
204 boulevard Gallieni
06 11 55 15 38

Amal BOUBEKRI

Sarah DIAGNE
200 boulevard Gallieni
06 23 70 19 52

Sadio COULIBALY

6 rue Hector-Berlioz
06 20 36 52 66

Cristina HENRY • Mathieu ROBERT

06 46 38 43 73

Alexandre HENRY • Imane ARABI

06 26 39 28 77
44 boulevard Charles-de-Gaulle

Nadia HERBURREN

200 boulevard Gallieni
06 24 79 33 05

Véronique SERIO • Leïla NIVORE

22 avenue Jean-Moulin
06 75 24 71 70 • 01 41 21 00 20

Sylvia CHAPELAIN

Sophia DJERABA
17 rue René et Isa Lefèvre
93450 L'Île-Saint-Denis
06 62 53 37 29

Tri sélectif

La collecte des encombrants se déroule deux fois par mois, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis de 12h à 20h, sur l'ensemble de la ville. Prochains passages :

lundis 6 et 20 novembre.

Déchetterie mobile

Samedi 25 novembre

de 14h à 18h30
214 boulevard Gallieni, sur l'emplacement du marché provisoire.

Collecte des déchets toxiques et des équipements électriques et électroniques usagés

Dimanche 19 novembre

entre la Mairie et l'ancien marché. Venir avec une pièce d'identité. Renseignements auprès de Elisabeth Bartolomeu : ebartolomeu@villeneuve92.com

Déchetterie fixe du syctom

93 rue des Caboeufs • Gennevilliers
01 46 17 01 60
www.syctom-paris.fr

Déchets verts

Collecte des déchets verts en porte-à-porte pour les logements individuels une fois par semaine le mardi matin (6h-13h). Sacs biodégradables gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile auprès du Centre Technique Municipal au 12-23 avenue du Chemin des Reniers exclusivement les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Numéros d'urgence

SAMU 15

SAMU social 115

Police secours 17

Pompiers 18

Centre anti-poison

01 40 05 48 48

Personnes sourdes et malentendantes 114 (par Fax ou SMS)

Médecins de garde (SOS 92)

01 46 03 77 44

Commissariat de police

01 53 73 56 00

Police Municipale

01 40 85 58 78



Zoom sur...

LE CHÈQUE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La Région Île-de-France accorde jusqu'à 10 000€ aux TPE-PME franciliennes de moins de 20 salariés pour les aider à faire face à la crise énergétique.

QUELS TYPES DE PROJETS SONT CONCERNÉS ?

Des projets qui vont permettre de diminuer les consommations d'énergie (pompes à chaleur, luminaires LED, appareils frigorifiques professionnels, radiateurs basse température, isolation de la devanture...), les consommations d'eau (mousseurs...), améliorer la qualité de l'air intérieur (ventilation, purificateurs d'air, matériel de filtration...), développer les mobilités douces (vélos cargo, points de recharge...), développer la consigne pour le réemploi et la gestion des déchets (contenants consignés, bacs de tri, broyeurs, composteurs...).

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF ?

Les TPE-TME, sous forme de société ou d'entreprise individuelle, notamment les artisans et commerçants franciliens qui constituent la cible prioritaire. L'entreprise doit avoir un effectif inférieur à 20 salariés, être située en Île-de-France, avoir été créée au moins un an avant la date de la demande et être inscrite au Registre du Commerce et/ou Registre National des Entreprises (RNE) pour les artisans.

QUELLE EST LA NATURE DE L'AIDE ?

L'aide financière peut donc aller jusqu'à 10 000€ et dépend du montant des dépenses effectuées par l'entreprise. Par exemple 1000 € de dépenses éligibles donneront droit à un chèque de la Région de 500€, 2 000€ de 1 000€... Votre demande peut être déposée sur le site [mesdemarches.iledelfrance.fr](https://www.iledelfrance.fr)

Plus d'informations sur <https://www.iledelfrance.fr/cheque-efficacite-energetique>

11 | 18

nov. 2023

1 semaine pour
expérimenter,
découvrir et
vous exprimer.



Accédez au
programme

